

David Wagner

Essor et déclin des mouvements féministes au Luxembourg

On les dit frustrées, voire frigides. A leur physique plutôt ingrat s'ajouterait une nette tendance à l'hystérie. Normal, diront certains, qu'aucun homme ne veuille d'elles. Voilà pourquoi elles se vengent en les haïssant, en les combattant, en revendiquant des choses totalement excentriques. Voilà pourquoi elles se disent «féministes». Si vous n'avez pas encore entendu ce genre de commentaire, estimez-vous bien chanceux. Ils ne sont pas si rares. Et, malheureusement, ils ne sortent pas obligatoirement de la bouche des hommes. Exemple: «Je suis tout à fait d'accord avec le fait que les femmes sont les égales des hommes, mais je ne suis pas féministe pour autant!»

La persistance de ces préjugés démontre au moins une chose: que la machine idéologique des sexistes a bien fonctionné. A tel point que certain-e-s en arrivent à se distancier du féminisme tout en saluant les acquis juridiques, politiques et sociaux en faveur des femmes, conquis justement par... les féministes.

A l'image de la plupart des nations industrialisées, les luttes pour l'émancipation des femmes ont également eu lieu au Luxembourg. En dépit de son caractère rural, de la prédominance de l'église catholique et de la promiscuité sociale, les prémices d'un mouvement féministe organisé ont vu le jour au Grand-Duché à l'aube du XX^e siècle. Or s'il existait déjà certaines femmes issues de milieux aisés et conscientes de la position de leur sexe dans la société luxem-

bourgeoise, comme Aline Mayrisch de Saint-Hubert – épouse du baron de l'acier, Emile Mayrisch –, il fallut une

En dépit de son caractère rural, de la prédominance de l'église catholique et de la promiscuité sociale, les prémices d'un mouvement féministe organisé ont vu le jour au Grand-Duché à l'aube du XX^e siècle.

étincelle venant de l'étranger. Comme en témoigne la création du Parti communiste luxembourgeois, l'intervention de personnes étrangères fait tradition au Luxembourg en matière de luttes émancipatrices.

C'est ainsi que le 9 décembre 1905, le Dr Käthe Schirmacher, féministe allemande

ayant étudié à Paris et à Zurich, tint une conférence à l'Athénée de Luxembourg. La cofondatrice des Bund der fortschrittlichen Frauenvereine et Weltbund für das Frauenstimmrecht prit clairement position: il s'agissait de parler de ce que la femme devait être d'un point de vue féminin. Cet «acte de libération intellectuel», comme le *Luxemburger Zeitung* décrivit l'évènement, mena un certain nombre de femmes à concrétiser leur action.

Mettant à profit la présence de cette militante aguerrie, quelques femmes la rencontrèrent le lendemain afin de donner une suite concrète à la conférence et à l'enthousiasme qu'elle suscita. Les choses ne traînèrent pas: l'assemblée générale constituante du Verein für die Interessen der Frau/Association pour les intérêts de la femme (VIF) eut lieu le 14 janvier 1906 dans la grande salle de l'Hôtel de Ville de la capitale. Aline Mayrisch en sera la première présidente.

Ce premier mouvement féminin constitué est clairement dirigé par des femmes issues de la bourgeoisie. Conscientes de leur infériorité politique et de leur minorité juridique, elles ne connaissent pas encore vraiment, par la force des choses, la situation sociale des femmes du prolétariat. Dans cette question, c'est Adele Schreiber, une féministe allemande – de nouveau – qui éclairera les néophytes luxembourgeoises lors d'une conférence tenue le 15 mars 1907. La collaboratrice du *Bewegung für Mutterschutz und Sexualreform* attire l'attention de son auditoire sur la maltraitance infantile dans les quartiers ouvriers, en la liant à l'alcoolisme et à la misère du logement.

A partir de ce moment, le féminisme luxembourgeois commença à lier la lutte politique à la lutte sociale. Par conséquent, l'association ne tarda pas à examiner de manière scientifique la situation sociale des familles prolétaires, où les femmes subissaient, en plus de l'oppression politique et juridique, l'oppression sociale propre à leur classe. Cette démarche mena à une enquête qui se concentra sur les quartiers du Grund, de Clausen et du Pfaffenthal, où deux groupes de femmes visitèrent 258 habitations. Bien que d'origine sociale bourgeoise, l'association n'entendait pas faire dans la charité. Comme le disait Adele Schreiber: «Hier zielt nicht alles auf Almosengeben, sondern um Mitwirkung der Frauen an ernster Sozialreform ab, und diese Sozialreform ist vonnöten.» Partant de ces constatations, les femmes revendiquent d'être représentées à l'office social de la capitale, ce qui leur sera toutefois refusé sous prétexte que seules les associations caritatives y ont accès. Cette revendication est néanmoins satisfaite par la ville de Dudelange.

Cependant, cette approche ne conduira pas l'association à se rallier aux positions féministes les plus radicales de l'époque. Influencée par le féminisme allemand – le Luxembourg faisait encore partie du *Zollverein* –, l'association luxembourgeoise envoya, en 1907, certes deux déléguées au congrès de la *Verband fortschrittlicher Frauen*, se situant à gauche des *Allgemeiner deutscher Frauenverein* et *Bund deutscher Frauen*, pour mieux s'en distancier par la suite. L'association luxembourgeoise jugeait en effet les prises de position du «Verband» bien trop avant-gardistes pour la situation locale.

Malgré cette attitude timorée, qui s'explique entre autres par la volonté du VIF de s'ouvrir à un public aussi large que possible et de bénéficier de soutiens et de subsides publics, l'association se distinguait clairement des milieux catholiques et les liens avec les cercles libéraux étaient évidents. D'ailleurs, le *Luxemburger Wort* ne tarda pas à soutenir la création du *Luxemburgischer Katholischer Frauenverband* en 1906. Cette tentative cléricale de couper l'herbe sous les pieds de féministes authentiques eut le sort qu'elle méritait et s'endormit une année plus tard. Elle ne se réveilla qu'une dernière fois en 1918, lors des débats sur l'introduction du droit de vote des femmes.

Côté politique, il est assez paradoxal de constater que la revendication du droit de vote des femmes ne constitue pas une priorité pour le VIF.

Toutefois, le VIF ne chôme pas et concentre l'essentiel de ses forces sur l'éducation des filles. Ainsi, l'association commence par prodiguer des cours de français, de littérature, de comptabilité, mais aussi d'infirmerie et de ménage. En collaboration avec les associations d'éducation populaire, elle crée l'Association pour la création d'un Lycée de jeunes filles, qui ouvrira, sur la base d'initiatives privées, des collèges pour jeunes filles. Il faudra attendre la loi du 11 juin 1911 pour que l'Etat crée les bases légales d'un enseignement secondaire pour filles. Mais le revers de la médaille de cette avancée n'est pas négligeable: en fait, il cimentera la division des rôles entre les deux sexes, instituant ainsi une éducation pour filles. En l'occurrence, une circulaire ministérielle tenait à préciser que «Si l'Etat a le devoir, d'un côté, de soutenir les aspirations légitimes de la femme, victime de l'évolution sociale, qui est venue troubler la vie paisible de son foyer, il a, de l'autre, l'obligation de sauvegarder le rôle providentiel de la femme en canalisant le mouvement pour en écarter ou du moins pour en atténuer le plus possible les extravagances et les effets dangereux qui n'ont pas tardé à se produire dans la suite.» L'instauration officielle d'un enseignement secondaire pour filles résultait donc plus d'une

fuite en avant que d'une réelle volonté d'égalité entre les sexes. Si les femmes pouvaient désormais jouir d'une éducation, celle-ci devait également servir à pérenniser le caractère patriarcal de la société du début du XX^e siècle.

Côté politique, il est assez paradoxal de constater que la revendication du droit de vote des femmes ne constitue pas une priorité pour le VIF. Comme nous l'avons mentionné plus haut, l'association privilégiait les actions sociales et éducatives. Si des pétitions en faveur du droit de vote des femmes ont été déposées à la Chambre des députés en 1905 et 1906, le sujet n'était sérieusement traité que par la gauche de la social-démocratie, alors encore faible et mal structurée. Néanmoins, cette dernière ne voyait pas dans l'introduction du suffrage féminin la condition principale de libération de la femme, celle-ci ne pouvant être achevée que par la révolution sociale. Ce n'est qu'après la Première Guerre mondiale, dans le contexte des effervescences sociales et politiques de 1918 et 1919 et des débats autour de la révision de la Constitution, que le droit de vote des femmes fut introduit. Chose étonnante, ce sont les députés socialistes et conservateurs qui votèrent en faveur du suffrage féminin, tandis que les libéraux, notamment en la personne du député Robert Basseur, tentèrent tout pour s'y opposer.

Avec la fondation de l'Action féminine en 1920, l'engagement en faveur d'une réforme du Code civil et la lutte pour la participation politique des femmes sont engagées. Toutefois, suite à la crise économique mondiale de la fin des années 20 et du début des années 30, cette association change d'orientation. En effet, les conséquences de cette crise se faisant durement ressentir dans la classe ouvrière, les femmes sont à nouveau fortement touchées. Il s'agit désormais de venir concrètement en aide aux femmes défavorisées. C'est aussi dans ce contexte qu'est créé le Foyer de la femme, organisation dépendant du Parti socialiste jusqu'en 1962. Ces initiatives seront évidemment dissoutes sous l'occupation nazie.

Ce n'est qu'à la Libération que le mouvement féminin retrouvera un nouvel essor. Le pays se reconstruit, les associations féminines commencent à s'établir. Ainsi, les trois principaux partis se dotent d'organisations pour femmes: le

CSV crée les Christlich Soziale Frauen (CSF) en 1954, en 1969 sont fondées les Femmes libérales et les Femmes socialistes voient le jour en 1972, dix ans après la scission du Foyer de la femme. Avec la création de l'Union des femmes luxembourgeoises en 1945, ce sont pourtant les communistes les premiers à se doter d'une organisation de femmes partageant leurs idéaux. A côté de ces organisations à caractère politique, les Femmes juristes ainsi que la Fédération nationale des femmes luxembourgeoises verront toutes les deux le jour en 1962. C'est au début des années 70 que le principal acteur dans la lutte pour l'émancipation de la femme naîtra: le Mouvement de libération des femmes (MLF).

Le MLF est en effet le produit de son époque. La création du MLF en février 1972 fait écho, d'un côté, aux révoltes estudiantines de 1968 et, de l'autre, à la législation luxembourgeoise encore très arriérée en matière de droits des femmes. Aussi, le MLF a du pain sur la planche: engagement en faveur de la libéralisation de l'avortement, réforme du Code civil qui place encore la femme en minorité juridique, réforme de la législation sur l'adultère qui pénalise les femmes plus lourdement que leurs partenaires masculins. Mais le MLF ne s'arrête pas à la revendication pure et simple de réformes politiques et juridiques. S'inscrivant dans la tradition post-soixante-huitarde, il milite ouvertement pour une société libérée de toutes formes d'oppressions: «Le MLF s'applique à analyser les causes de l'oppression des femmes pour les combattre avec résolution et succès. Il dénonce les mécanismes mis en place pour justifier et maintenir la discrimination de la femme. Les membres du MLF veulent construire une société basée sur l'égalité et le libre épanouissement de tous ses membres.» (Lynn Schmit, mémoire de maîtrise). Il n'est donc pas étonnant de voir que le MLF s'engage aussi bien sur le terrain économique (fin de toute discrimination sur le marché du travail) que sur le plan social (lutte contre l'image de la femme dans ses fonctions «naturelles» de mère).

Les luttes que le MLF mène de front sont évidemment de nature à provoquer l'ire des milieux les plus conservateurs et réactionnaires de la société luxembourgeoise. D'où évidemment ses confron-

tations permanentes avec l'Eglise catholique que le MLF considère comme étant un des principaux obstacles à la libération de la femme. En témoigne cette lettre de Marguerite Biermann, membre du MLF, à l'intention de l'Eglise: «[...] La doctrine de l'Eglise romaine en matière de meurtre individuel et collectif: La pratique constante deux fois millénaire dont elle est l'expression, c'est la persécution à mort des incroyants et des hétérodoxes, c'est l'interminable cortège des

en faveur des guerres d'agression dirigées par des pays capitalistes (les USA surtout) contre l'emprise croissante des régimes socialistes et communistes. [...] et voilà que le cri du "Tu ne tueras pas!", ces représentants d'une Eglise qui n'a cessé et ne cesse de travailler à l'extirpation physique, au meurtre individuel ou collectif donc, de ses adversaires adultes, se posent en champions de la protection de la vie en germe, de la fécondité illimitée de la femme mariée.»

Les luttes que le MLF mène de front sont évidemment de nature à provoquer l'ire des milieux les plus conservateurs et réactionnaires de la société luxembourgeoise.

guerres de religion menées ou patronnées par l'Eglise. C'est ainsi qu'au fil des siècles ont été massacrés par millions, et pour "la plus grande gloire de Dieu" manichéens, juifs, musulmans, cathares, protestants, sorciers et sorcières, libres penseurs. La presse catholique (chez nous le *Luxemburger Wort*) et les partis politiques au service de l'Eglise (ainsi notre Parti Chrétien-Social) prennent parti contre la théorie athée (ce qui est leur droit strict), mais encore et surtout

C'est sur le terrain de la lutte pour la libéralisation de l'avortement que le MLF rencontre l'hostilité la plus virulente de celles et ceux qui croient voir dans l'interruption volontaire de grossesse un meurtre. En fait, la lutte pour et l'hostilité envers l'avortement reflètent deux conceptions antagonistes de la vision de la femme en particulier et de la conception de la liberté individuelle en général. L'Eglise considère en effet que la libre disposition de la femme de son corps porte en elle le germe de la dissolution du schéma familial classique et de la répartition des rôles sexuels qui en résulte. Sur ce point, elle ne se trompe certainement pas. D'ailleurs, le MLF lutte clairement pour la liberté de choix de vie des femmes. Ce sont tout simplement deux *Weltanschauungen* irréconciliables qui s'opposent. Les femmes contre les hommes d'Eglise. La liberté contre l'oppression.



Mais si les membres du MLF maintiennent une lutte acharnée, il n'est pas pour autant exempt, comme c'est le cas dans tout mouvement collectif, de dissensions internes. Une forme de scission aura d'ailleurs lieu en 1974, lorsque les socialistes, dont certaines femmes sont membres du MLF, sortent de l'opposition pour former une coalition gouvernementale ensemble avec les libéraux. Aussi, un certain nombre d'anciennes militantes décrivent les débats houleux qui ont opposé les «radicales» (issues en partie de la Ligue communiste révolutionnaire) aux membres plus «modérées». La question de la collaboration avec les hommes, qui ont été exclus du MLF en 1974, constituait aussi une pomme de discorde, tout comme les débats ayant opposé les hétérosexuelles aux lesbiennes.

Néanmoins, ces divergences n'empêchent en aucun cas des actions unitaires avec d'autres organisations féminines. Ainsi, le MLF prend l'initiative d'organiser le 30 mai 1972 une manifestation devant la Chambre des députés pour la réforme du Code civil. Les Femmes socialistes ainsi que l'Union des femmes luxembourgeoises s'y joignent. Quant aux Femmes libérales, elles sont «rappelées à l'ordre» par la députée du DP, Colette Flesch, qui considère que «cela ne se fait pas que les dames des Femmes libérales manifestent dans la rue».

Peu à peu, une partie des objectifs poursuivis par le MLF se réalise: en 1974, la nouvelle loi sur les régimes matrimoniaux entre en vigueur, l'avortement pour raisons médicales ou pour les grossesses résultant d'un viol est autorisé

Pourtant, à partir de 1985, un certain déclin du MLF se fait ressentir. [...] A l'instar d'autres mouvements, le MLF est victime du déclin généralisé du militantisme dans l'ensemble de la société.

jusqu'à la 12^e semaine de gestation en octobre 1978, et deux mois plus tard, la Chambre dépénalise l'adultère.

Mais le MLF et ses militantes lèguent également d'autres héritages, faisant des émules dans la création de diverses institutions pour femmes: l'a.s.b.l. Chance et égalité en 1979, la Fraenhaus, le service téléphonique du groupe Info-Femmes, le Fraebistrot en 1980 ainsi que la Section Femmes de l'OGB-L en 1981. Cette même année, le groupe de travail Info-Lesbiennes et le groupe de théâtre sont créés au sein du MLF.

Pourtant, à partir de 1985, un certain déclin du MLF se fait ressentir. Les causes

en sont multiples. A l'instar d'autres mouvements, le MLF est victime du déclin généralisé du militantisme dans l'ensemble de la société. Conscient de ce problème, il organise en 1989 une conférence intitulée «Le féminisme est-il mort?». Trois ans plus tard, en 1992, à défaut de nouvelles militantes, la décision est prise, afin de pérenniser l'action en faveur des femmes, de créer le Centre d'information et de documentation des femmes Thers Bodé.

Autre facteur du déclin du féminisme en tant que structure organisée au Luxembourg, est la conviction d'une grande partie de la population féminine que l'égalité des sexes est acquise. Selon Lynn Schmit, «si le féminisme a perdu de son influence, c'est que la société a intégré un certain nombre de valeurs qu'il prône: la liberté sexuelle, l'homosexualité, l'union libre, le choix de la procréation. Et c'est peut-être là sa vraie victoire.»

Si la situation de la femme s'est indubitablement améliorée depuis le début du XX^e siècle, il est évident que la tâche des féministes ne peut s'arrêter là. En témoigne d'ailleurs l'inégalité des salaires qui existe toujours dans les pays industrialisés ou la faible représentation des femmes dans les institutions de notre démocratie représentative (voir l'étude du Conseil national des femmes luxembourgeoises sur les élections communales de 2005).

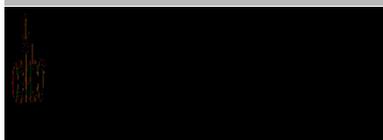
D'ailleurs, Colette Kuttien, ancienne membre du MLF, considère, dans le mémoire de Lynn Schmit, que «les femmes qui ont des enfants et exercent une profession n'ont tout simplement pas le temps de s'engager». Retour à la case départ?

Cet article est e.a. largement inspiré des ouvrages suivants:

Wenn nun wir Frauen auch das Wort ergreifen ..., ouvrage collectif, Publications nationales, ministère de la Culture, 1997

SCHMIT, Lynn. *Le Mouvement de Libération des Femmes au Luxembourg de 1968 à nos jours*, mémoire de maîtrise, université de Metz, année académique 2001/2002

WAGENER, Renée. *... wie eine frühreife Frucht – Zur Geschichte des Frauenwahlrechts in Luxemburg*, Cid-femmes Thers Bodé, 1994



société coopérative

105, route d'Arlon
L-1140 Luxembourg
Tél : 44 78 83
Fax : 45 92 45
e-mail :
secretariat@co-labor.coop

Aménagement et entretien de jardins

Construction extérieure

Soins des arbres

Travaux sylvicoles

Entretien de l'environnement

Points de vente directe:

- **Pépinière** (arbustes, arbres, rosiers, vivaces, engrais, etc.)
- **Utilia** (machines et outillages horticoles et sylvicoles)
- **Gränge Kuerf** (légumes biologiques, livraison à domicile et vente sur les marchés)
- **Floribus** (livraison de fleurs à domicile et dans le monde entier)